

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAR-SE-107**

Abaissement de la température de retour vers un réseau de chaleur

1. Secteur d'application

Bâtiments résidentiels existants raccordés à un réseau de chaleur existant en France métropolitaine.

2. Dénomination

Mise en place, sur les circuits secondaires de chauffage et d'eau chaude sanitaire du bâtiment, d'un système permettant l'abaissement de la température de retour vers le réseau de chaleur, en supprimant l'ensemble des points de recyclage et/ou des situations de débit constant dans la ou les sous-stations.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

La mise en place est réalisée par un professionnel.

Pour l'abaissement de la température de retour vers le réseau de chaleur, trois types d'interventions sont possibles sur la (ou les) sous-station(s) du bénéficiaire :

- la suppression de l'ensemble des points de recyclage dans la sous-station raccordée au réseau de chaleur ;
- ou la suppression de l'ensemble des points de recyclage et l'équilibrage de l'ensemble des sous-stations raccordées au réseau de chaleur ;
- ou la suppression de l'ensemble des points de recyclage et l'équilibrage de l'ensemble des sous-stations implantées sur le circuit secondaire de distribution de la chaleur concernées par l'opération.

La mise en place d'un système permettant l'abaissement de la température de retour vers le réseau fait l'objet d'une étude technique préalable établie par un professionnel ou un bureau d'études.

Cette étude comporte un schéma de principe de la distribution de chaleur dans le (les) bâtiment(s), l'état initial avant travaux précisant notamment l'emplacement de l'ensemble des sous-stations, la présence soit de points de recyclage soit d'une situation de débit constant générant une température de retour trop élevée vers le réseau de chaleur, le descriptif des travaux à réaliser afin d'abaisser la température de retour vers le réseau de chaleur et indiquant les équipements à installer dans la ou les sous-station(s) concernée(s) ainsi que l'état final prévu après travaux. Le gestionnaire du réseau approuve ce document en le signant.

La preuve de réalisation de l'opération mentionne les sous-stations traitées et l'un des trois types d'interventions définis ci-dessus.

Le document spécifique à l'opération est l'attestation, établie par le professionnel, d'absence de points de recyclage et de situation de débit constant. Pour les cas d'intervention sur un circuit de distribution avec plusieurs sous-stations, ce document spécifique atteste, de plus, de la bonne répartition des débits, soit par la mesure des débits, soit par mesure des températures de retour, vannes de régulation positionnées en grande ouverture. Le gestionnaire du réseau approuve ce document en le signant.

Les circuits secondaires du (des) bâtiment(s) concerné(s) ne peuvent donner lieu qu'à une seule délivrance de certificats d'économies d'énergie au moyen de la présente fiche d'opération standardisée.

4. Durée de vie conventionnelle

12 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Zone climatique	Montant en kWh cumac par appartement		Nombre de logements
H1	13 000	X	N
H2	10 900		
H3	8 500		

**Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée BAR-SE-107,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur**

A/ BAR-SE-107 (v. A37.1) : Mise en place, sur les circuits secondaires de chauffage et d'eau chaude sanitaire du bâtiment, d'un système permettant l'abaissement de la température de retour vers le réseau de chaleur, en supprimant l'ensemble des points de recyclage et/ou des situations de débit constant dans la ou les sous-stations

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) :

Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) :

*Pour les personnes morales, nom du site des travaux ou nom de la copropriété :

*Adresse des travaux :

Complément d'adresse :

*Code postal :

*Ville :

*Bâtiment(s) résidentiel(s) existant(s) depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération : ☐ OUI ☐ NON

*Nombre de logements :

*Type d'intervention (une seule case à cocher) :

☐ Suppression de l'ensemble des points de recyclage dans la sous-station raccordée au réseau de chaleur

☐ Suppression de l'ensemble des points de recyclage et équilibrage de l'ensemble des sous-stations raccordées au réseau de chaleur

☐ Suppression de l'ensemble des points de recyclage et équilibrage de l'ensemble des sous-stations implantées sur le circuit secondaire de distribution de chaleur concernées par l'opération

Coordonnées de l'entité ayant établi l'étude technique préalable aux travaux d'abaissement de la température de retour vers le réseau de chaleur :

*Raison sociale :

*N° SIREN :

*Référence de l'étude :

Le cadre D ci-dessous, prenant place après les parties B et C de l'attestation sur l'honneur, est à remplir par le professionnel gestionnaire du réseau si celui-ci est différent du professionnel ayant mis en œuvre les travaux d'abaissement de la température de retour vers le réseau de chaleur ; cette dernière personne remplissant la partie C de l'attestation sur l'honneur.

D/ Professionnel gestionnaire du réseau

*Nom du signataire :Prénom du signataire :

*Fonction du signataire :

*Raison sociale :

Numéro SIRET : _ _ _ _ _

*Adresse :

Code postal : _ _ _ _ _

Ville :

*Téléphone : _ _ _ _ _

(indiquer un numéro de téléphone fixe ou de téléphone portable)

*Courriel :

(indiquer : « néant » si le bénéficiaire ne dispose pas d'une adresse de courriel)

*En tant que représentant de l'entreprise gestionnaire du réseau de chaleur, j'atteste sur l'honneur :

- que le réseau de chaleur est existant depuis au moins deux ans à la date d'engagement de l'opération ;

- que je fournirai exclusivement à **[raison sociale du demandeur]** l'ensemble des documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie ;

- que je ne signerai pas, pour cette opération, d'attestation sur l'honneur semblable avec une autre personne morale ;
- l'exactitude des informations que j'ai communiquées ci-dessus ;
- que l'opération d'économies d'énergie décrite ci-dessus a été intégralement réalisée et que j'ai respecté les conditions de leur réalisation.

Je suis informé que je suis susceptible d'être contacté par les services du ministère chargé de l'énergie (ou tout organisme désigné par le ministère chargé de l'énergie) dans le cadre d'un contrôle concernant la nature de l'opération et la réalisation effective de celle-ci.

Fait à

*Le __ / __ / ____

*Cachet et signature du représentant de l'entreprise gestionnaire du réseau de chaleur.